

L'entretien peut porter à la fois sur la situation d'ensemble de l'association ou sur une action particulière significative (par exemple, avec accueil Goutte d'Or on a parlé exclusivement du suivi du RSA). Il vaut parfois mieux choisir une situation partielle mais lisible que chercher à appréhender toutes les activités d'une association. *Cela reste un « guide » à adapter selon temps, disponibilité et contexte.*

1. L'action menée

- Le contenu du projet dans quels objectifs (lien social, éducation citoyenne, économie solidaire ...)?
- En réponse à quels enjeux, à quelles besoins individuels ou collectifs détectés (avec rappel historique), avec quelles finalités, au nom de quelles valeurs?
- Le territoire géographique sur lequel s'étend le projet?
- Quels sont les moyens utilisés et l'ampleur de l'action (qui peut s'exprimer en nombre de personnes concernées, nombre de salariés, budget, ...)

2. Pour qui :

Quelles sont les personnes ou groupes visés : ouverture à tous ou public ciblé? Quel est l'ordre de grandeur du nombre de personnes mobilisées chaque année par le projet, adhérents et usagers.

3. avec qui ?

Par exemple des adhérents bénévoles ou salariés de l'association, des partenaires

4. Quels partenariats

Avec qui travaille l'association, pour quelle collaboration, à quelles conditions ?

5. De quels moyens dispose l'association ?

- Quel est l'ordre de grandeur du budget de fonctionnement ?
- Ressources propres
- Moyens pluriannuels et annuels : Subventions, fondations, prestations, cotisations des membres
- Personnel rémunéré
- Engagement bénévole, avec quels moyens de formation ?
- Locaux (mis à disposition gratuitement, loués ou achetés).

6. Le fonctionnement interne

- Comment sont choisies les orientations ? A quelle fréquence ?
- Quelle est la place des bénévoles dans la prise des décisions ?

7. L'évolution récente (depuis 2010/2012)

- Quel est le projet à deux ans ?
- Quelles sont les principales difficultés rencontrées : internes ou liées à l'évolution des politiques publiques, aux relations avec les collectivités, à l'évolution des mentalités ?
- Quelles sont les conséquences de ces évolutions : baisses de financement, remplacement des subventions par des appels d'offres (avec mise en concurrence, incitations à se regrouper), complexité croissante des procédures administratives?

8. Comment réagit l'association

- En prévoyant des restrictions de dépenses, lesquelles ?
- En choisissant certaines formes d'action, lesquelles ?
- En cherchant de nouveaux financements privés ou publics ou européens ?
- En prévoyant des ressources propres dans certaines conditions, lesquelles ?

9. Contact : Nom d'une personne ressource, mail, site internet, adresse postale, tél de la structure.

10. Participation au collectif des associations citoyennes ?

Signataire de l'appel ou souhaitant prendre une part active régulière

11. et aussi... : - demander si d'accord pour répondre aux médias si l'occasion se présente ?

- connaissez-vous d'autres assos confrontées à des difficultés et/ou qui ont mis en place des actions porteuses d'alternatives ?
- existe un conseil (local) de la Vie associative (CVA) souvent lié à charte local d'[engagements réciproques](#).